

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Commission de la politique de sécurité
Madame la Présidente
Ida Glanzmann-Hunkeler
CH-3003 Berne

Par courriel (en Word et PDF):
vernehmlassungen@estv.admin.ch

Réf. :

Lausanne, le 9 décembre 2020

Consultation - 19.429 Initiative parlementaire. Exonération de la taxe militaire pour les gardes suisses

Madame la Présidente,

Le Conseil d'Etat vaudois remercie la Commission de la politique de sécurité de l'associer à cette consultation et de lui permettre de formuler ses observations dans le cadre de l'objet mentionné en titre.

Le Conseil d'Etat souhaite simplement relever la question de l'égalité de traitement de l'obligation de servir pour les gardes suisses puisque ces derniers ne peuvent qu'être de confession catholique. Les exonérer reviendra à les favoriser par rapport aux suisses d'autres religions pour qui l'accès à cette forme de service n'est pas possible.

Pour le reste, le Conseil d'Etat n'a pas de remarque à formuler.

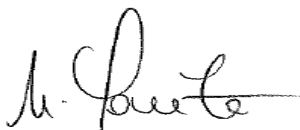
Les coordonnées de la personne chargée du dossier sont Monsieur Denis Froidevaux, Chef du Service de la sécurité civile et militaire et Chef de l'Etat-major cantonal de conduite, denis.froidevaux@vd.ch.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

LE CHANCELIER



Nuria Gorrite



Vincent Grandjean

Copies

- OAE
- SSCM